L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 AOUT 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 18 AOUT 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT :
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRESIDENT :
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

Une idée du président Hayes.

M. Hayes, bien qu'il n'ait pas refusé de profiter de la fraude exécutée par la commission électorale à la majorité d'une voix, et bien qu'il reste soumis à cause de cela à toute la sévérité de l'histoire, n'en est pas moins un homme de sens pour tout ce qui n'est pas étroitement lié à la politique de son parti. Il a même eu le courage en certain cas de courir la chance de passer pour un traître aux yeux de ce parti plutôt que d'avoir recours au moyen dont son prédécesseur avait usé pour imposer à la Louisiane un gouvernement qui y était conspué comme illégitime. Ce n'est peut-être pas là un grand mérite, attendu que Grant lui-même n'aurait pas osé faire en 1877 ce qu'il avait fait en 1873 et en 1874.

Le temps de pareilles violences contre la souveraineté des Etats était passé et dans la visite que Grant nous a faite, il a eu soin de dire, ici et là, qu'il regrettait les mesures qu'il s'était cru obligé de prendre. C'était là une excuse de fort peu de valeur, et qu'ont bien voulu accepter ceux-là seuls qui faisaient encore le plan de quelques chateaux en Espagne à fonder sur la probabilité de la troisième présidence de Grant. Ces plans sont restés à l'état d'embryons dans la tête de ceux qui les avaient conçus, et les chateaux en Espagne ont été démolis par la convention de Chicago avant même qu'on eut commencé à les construire. Adieu, messieurs, les vendanges sont faites.

Le président Hayes n'a pas eu l'intention de continuer la politique violente de son prédécesseur ; nous pouvons même dire qu'il n'en a jamais eu l'idée. Sous tous autres rapports, il lui a été supérieur, et nous trouvons même que M. Hayes a développé un jugement et montré un tact que nous étions loin de lui attribuer, car sa candidature fut présentée comme celle d'un homme raisonnable, honnête, timide, prudent, mais dépourvu de ces facultés intellectuelles, propres à jeter quelque éclat sur une présidence. Quant à l'honnêteté, il ne l'avait pas ; car s'il eut eu quelque droiture d'esprit, il n'eut jamais voulu entrer à la Maison Blanche par la porte que la commission électorale lui avait ouverte. Nous ne disons pas que beaucoup d'autres eussent refusé d'y entrer de cette manière, mais le fait est que cela ne s'était encore jamais vu, et que M. Hayes a été le premier à donner ce mauvais exemple. En conséquence, comme nous le disons plus haut, l'histoire fera un éternel procès à ce triste précédent et condamnera toujours la facilité avec laquelle M. Hayes adhéra à la fraude de son parti.

Mais si nous mettons de côté cette faute, nous devrions dire cette honte originelle, nous sommes obligé de convenir que l'administration de Hayes, prise dans son ensemble, a été modérée, circonspecte, prudente, et échappant à la critique pour tout ce qui ne se rattachait pas d'une manière étroite à la politique de son parti. Après avoir agi un instant comme s'il oubliait qu'il existât et qu'il lui dût l'honneur d'occuper le fauteuil de la présidence, M. Hayes s'est hâté de revenir à lui, mais il a mis dans ce retour un ménagement de ton et de formes qui ne lui ont pas valu, dans l'esprit de tous les républicains une réhabilitation complète. Un bon nombre ne lui pardonnera jamais de n'avoir pas voulu gouverner le Sud en pays conquis et lui attribuera toujours l'anéantissement total de la politique républicaine dans cette vaste section du domaine fédéral.

On a vu la preuve de cette profonde colère et de ce ressentiment haineux dans le dédain avec lequel la Convention de Chicago a traité les titres de M. Hayes à la confiance de son parti. Il n'a pas été question de lui un instant ; on ne s'est pas rappelé qu'il était président régnant, et quand il y avait une solide minorité de 308 voix pour le revenant Grant, il ne s'en est pas trouvé une seule pour murmurer le nom de Hayes. Puis Quand le gros du parti ne voulant pas absolument se railler à la candidature de Grant à présenté celle de Garfield, le nom de Hayes a été également oublié et on ne lui a pas même fait l'honneur du compliment banal et usuel qui consiste à donner quelques votes au Président sortant, au Président qui pendant plus de trois ans avait distribué tant de places et des plus belles de la république.

Depuis longtemps les républicains s'étaient aperçus qu'ils avaient commis une erreur dans le choix de Hayes et que tout autre, pour eux, eut mieux valu que lui. Ils s'en sont aperçus de nouveau à propos d'un discours que Hayes a prononcé tout récemment à Columbus, Ohio, discours où il a fait assurément une suggestion très neuve et qui, selon nous, ne sent en rien le républicanisme, bien qu'au premier abord on pût croire que l'esprit de parti l'avait inspirée. M. Hayes a exprimé l'opinion de faire éduquer les enfants du sud aux frais du gouvernement national. Il ne paraît pas que l'idée ait été fort goûtée, mais pour ce qui nous concerne, nous ne la jugeons pas trop malheureuse. Après les immenses pertes que le sud a éprouvées par la conduite du nord envers lui, après l'abolition de l'esclavage sans indemnité aucune pour ceux qui jouissaient de cette propriété très constitutionnelle, il ne serait que juste de faire contribuer tout le pays aux frais d'une éducation qui a tiré depuis l'émancipation par la nécessité imposée au sud d'élever les enfants noirs comme les enfants blancs, sans aucune différence d'enseignement ni de pratique.

On serait disposé à croire, avant d'y avoir réfléchi, que M. Hayes n'a vu en cela qu'une chose, l'avantage pour le parti républicain de faire au Sud des élèves qui, arrivés à l'âge de leur majorité, le favoriseraient de leurs suffrages dans les élections présidentielles. Mais un moment de réflexion suffit pour se convaincre que M. Hayes a dû faire cette suggestion de bonne foi et sans esprit de spéculation partiale. En effet, M. Hayes sait très bien que les fraudes électorales comme celles qui ont été faites à son profit ne sont pas toujours praticables et qu'il arrivera un moment où un démocrate présidera aux destinées de la République. M. Hayes qui, comme nous l'avons dit, n'est dénué ni de prévoyance ni de finesse, doit savoir que ce moment est proche, que son successeur ne sera pas Garfield mais Hancock et que par conséquent ce sont les professeurs de Hancock et non ceux de Garfield qui élèveraient les enfants du Sud, à supposer que sa suggestion fut bien accueillie par le Congrès; M. Hayes a dû peser cette considération et si, en dépit de cela, il a cru bon d'émettre son idée à tout hasard, c'est qu'il l'a conçue de bonne foi et sans couleur de spéculation politique ou de parti.

L'idée, en tout cas, n'est pas condamnable, et nous sommes disposé à croire qu'elle serait plutôt repoussée par le parti républicain que par le parti démocrate. D'ailleurs il n'y aurait pas de taxe à établir pour faire face à ces frais d'éducation nationale. On devrait les trouver dans la plus value du revenu des douanes, si le tarif était modifié. Toute l'Union, le Sud particulièrement, supporte le poids d'un régime presque prohibitif dans l'intérêt des fabriques du Nord. Le tarif rendrait beaucoup plus s'il était allégé. Ne serait-il pas juste que le Sud cessât enfin d'en être la victime ? Il est certain que la modification douanière donnerait un surcroît de revenu, amplement suffisant pour couvrir les frais de l'éducation des enfants du Sud.

L'enquête par un rapporteur.

Un des rapporteurs du *Democrat* s'étant rendu à la mairie pour avoir une entrevue avec le chef de la municipalité n'a éprouvé en cela aucune difficulté. Le maire Patton s'est livré à d'assez longues explications sur l'intérêt et le but du président de la Compagnie du Gaz et a conclu en disant qu'il n'était nullement surpris de sa dénonciation, mais qu'elle n'aurait de valeur qu'autant qu'une accusation formelle, accompagnée de preuves, serait portée contre le Conseil de ville et qu'il le mettait au défi de porter cette accusation.

Prenant congé du maire, le rapporteur s'est rendu auprès de M. Marks qui, sans préambule et sans circonlocution, a nié avec une extrême énergie les assertions de M. Jackson et a dit qu'il l'avait traité de menteur quand il osa devant lui, avec un ton de menace, rappeler qu'il était membre de la direction de la compagnie des chemins de fer à l'époque où eût lieu la vente du privilége, et qu'il avait tourné le dos à son interlocuteur.

M. Behan a fait plus encore. Au premier mot prononcé sur cette affaire, par M. Jackson, et aussitôt qu'il eut compris où il voulait en venir, il le mit à la porte du cabinet qu'il occupe à l'hôtel de ville.

Ces trois entrevues terminées, le rapporteur du *Democrat*, chercha à en avoir une avec M. Jackson. S'étant donc transporté au domicile de la compagnie du gaz, il a trouvé le président qui a accepté comme siennes les paroles qu'on lui avait attribuées sur l'affaire du marché du chemin de fer, mais qui manque de preuves parce que s'étant aperçu que l'affaire devait être traitée d'une manière ténébreuse, il n'avait pas voulu en être. Il vendit donc ses actions et donna sa démission de directeur. Mais il n'en soutient pas moins tout ce qu'il a avancé, bien qu'il soit hors d'état d'en fournir la preuve.

M. Forstall, qui a son bureau dans la même salle, s'est approché alors du rapporteur et a fait une déclaration encore plus circonstanciée que celle du président et encore plus affirmative. Il a dit qu'il représentait dans le comité de la compagnie M. Briscoe qui était absent et que deux membres seulement furent chargés de mener cette affaire à bout. Il n'a pas plus de preuve à fournir que M. Jackson, mais comme lui il a acquis une certitude plus que morale qu'on a employé dans cette négociation des moyens illicites pour arriver au but. On a fait, a-t-il affirmé, usage d'une somme d'argent qui ne faisait pas partie du prix de l'adjudication.

Tel est le résultat de cette enquête. Il ressemble exactement à celui de l'enquête conventionnelle présidée par M. Lott. Les preuves manquent et c'est ce qui manque toujours. Mais nous nous étonnons qu'instruit par ce précédent le président de la Compagnie du Gaz n'ait pas compris qu'il valait mieux se taire que de se mettre ainsi en avant pour battre en retraite comme il vient de le faire sans obtenir la moindre satisfaction sur aucun point le concernant ou concernant la Compagnie dont il contrôle les intérêts.

Quand vous aurez besoin de chaussures allez à l'Etoile Rouge.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre jeune sénateur, l'Hon. Onézime de Bouchel, à l'âge de trente-trois ans. M. de Bouchel était allé passer quelque temps à Brown's Welles, Mississipi, dans l'espoir que ces eaux lui feraient recouvrer la santé. Cet espoir ne devait pas se réaliser et la mort l'a surpris justement là où il était allé chercher la vie. M. de Bouchel était d'un caractère libéral et d'un esprit aimable ce qui lui avait valu un grand nombre d'amis dans cette ville, et nous ne doutons pas que sa perte ne soit ici le sujet de très vifs regrets. On verra plus loin une annonce relative aux funérailles de M. de Bouchel auxquelles la milice et l'état-major du gouverneur sont priés d'assister.

Service transatlantique.—M. F. Tujague, qui est à New-York en ce moment, nous a adressé une dépêche ainsi conçue :

New-York, 16 août 1880.—La compagnie transatlantique annonce un service mensuel entre Marseille.... avec escales à la Nouvelle-Orléans et le Havre. Ce service commencera le 25 septembre.

Chemin d'Opelousas à Alexandrie.

Contrat pour la construction de cette ligne.

La compagnie Morgan vient de conclure avec MM. Rogers et Valentine un arrangement pour la construction de la voie ferrée entre Opelousas et Alexandrie, et ils procèderont à cette œuvre aussitôt qu'ils auront achevé le chemin de Vermillion à Opelousas. D'après les termes du contrat la ligne jusqu'à Washington, paroisse St Landry, devra être finie vers le 15 octobre, jusqu'à Holmesville vers janvier 1881, et jusqu'à Alexandrie vers avril de la même année.

Institut St. Louis.—Mme M. S. Farnet l'habile directrice de cette excellente institution pour les jeunes filles, rue Dauphine No 275 annonce que la prochaine année scolaire commencera le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet ayant engagé pour la seconder des professeurs de haut mérite et ayant fait de grandes réparations à son établissement est à même de procurer à ses jeunes élèves tous les avantages désirables.

Les grandes ventes de l'**Etoile Rouge** continuent avec un succès toujours croissant; les acheteurs de la ville et de la campagne trouveront un bénéfice réel en se rendant, pour faire leurs billets de chaussures à l'**Etoile Rouge.**

Le comité du festival triennal de Birmingham a demandé à M. Charles Gounod un oratorio pour le festival de 1882.

L'auteur de *Faust* a promis au comité son oratorio *Rédemption*, dont il a écrit lui-même le poème français, et dont il a déjà commencé la musique.

Le poème sera traduit en anglais pour le festival de Birmingham.

M. Gounod se propose également de donner une œuvre inédite à la Société de musique d'Anvers.

Mlle Méa, la créatrice de l'*Ange de minuit* et du rôle de l'esclave dans les *Noces d'Attila*, quitte la France.

La cruelle Amérique nous l'enlève au prix d'un brillant engagement.

Nouvelles Télégraphiques.

La France et le Vatican.

Londres, 13 août—D'après le correspondant du *Standard*, le nonce du pape à Paris a fait savoir au Vatican que le rappel de Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, peut être considéré comme un fait accompli. Son successeur n'aura pas le titre d'ambassadeur et restera seulement à son poste tant que les circonstances l'exigeront, et jusqu'à la complète exécution des décrets contre les sociétés religieuses, après quoi le gouvernement français proposera une révision du concordat.

La France et l'Italie à Tunis.

Rome, 13 août—Le *Diritto* prétend tenir de bonne source que le consul de France à Tunis exerce une pression sur le Bey dans le but de faire modifier le port de Tunis et d'obtenir la concession d'un chemin de fer qui neutraliserait les effets résultant de l'achat par la compagnie Rubattino, du chemin de fer de Tunis à la Goulette. Le *Diritto* ajoute: "Les actes du consul sont en désaccord avec les déclarations du gouvernement français et, à moins qu'ils ne soient désavoués, ils perdraient leur caractère privé et affecteraient une grande importance."

Irlande.—L'affaire de Cork.

Londres, 13 août.—On télégraphie de Paris au *Standard* qu'une masse de terre est tombée et a écrasé deux maisons à Vieuxport, près de Poitiers. Dix corps ont été recouvrés et dix autres se trouvent, dit-on, sous les ruines. L'éboulement a aussi détruit de grands fours à chaux.

Catastrophe à Vieuxport.

Londres, 13 août.—Le *Standard*, commentant l'acte de piraterie commis dans la rade de Cork, dit: "Ce vol audacieux est attribué aux émissaires feniens qui sont arrivés des Etats-Unis en Irlande pendant ces derniers mois. La nouvelle a causé une vive inquiétude dans les régions officielles. M. William E. Forster, chef secrétaire pour l'Irlande, a dit hier à la chambre des communes que soixante individus avaient abordé le trois-mâts norvégien *Juno*, tenu en respect le capitaine et les officiers et emporté quarante-sept fusils. Six hommes ont été arrêtés."

D'après des avis ultérieurs de Cork, une centaine d'hommes ont pris part au vol. Il y avait sept petites embarcations montées chacune par sept hommes. L'équipage du *Juno* a été enfermé dans le gaillard d'avant, et le capitaine et un douanier dans la cabine. Des sentinelles armées veillaient aux portes. Le capitaine Carlsen aurait tiré sur celle qui gardait la porte de la cabine sans les supplications de sa femme. On suppose que des voleurs est tombé dans la cale, ce qui aurait brusquement arrêté les opérations de la bande. Une vingtaine d'hommes couvraient la retraite. Les six individus qui ont été arrêtés étaient cachés le long du chemin de Cork et faisaient partie évidemment de la bande des maraudeurs.

Un gardien du dock s'étant approché du navire pour voir ce que signifiait le bruit qu'il entendait, a été saisi par six hommes et l'un d'eux a menacé de le tuer s'il ne se tenait pas tranquille. Les douaniers qui se trouvaient sur le pont ont été traités de la même façon. Les maraudeurs ont dit aussi à l'équipage de ne pas bouger sans quoi il ferait connaissance avec leurs revolvers. Le capitaine a été forcé de livrer ses clefs aux pirates qui ont ensuite pillé le navire. Mais ils n'ont emporté que des fusils du vieux système. Les fils télégraphiques ayant été coupés par les voleurs, la nouvelle a été apportée à la police par un courrier.

Le capitaine du *Juno* a reçu une lettre portant la marque de la poste de Cork et dans laquelle les voleurs s'excusent de la peine qu'il lui ont donnée et déclarent que les fusils emportés n'étaient pas ceux qu'ils voulaient. Les pirates pensaient que c'étaient des fusils à aiguille et s'ils l'avaient été le capitaine aurait reçu le montant de leur valeur en une traite sur leurs amis de New York.

On savait qu'il y avait des armes à bord du trois-mâts *Juno* dans le port de Cork. Tous les maraudeurs étaient armés de revolvers. Les six individus qui ont été arrêtés ont comparu hier devant un magistrat. Ils sont tous de Cork et n'ont pu donner un motif plausible de leur présence à Persage. Ils ont été écroués en attendant qu'ils passent en jugement. Le correspondant du *Times* à Cork dit : "Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette affaire c'est que tandis que les bateaux s'éloignaient et se trouvaient encore en vue, aucune alarme n'a été donnée par le capitaine ni les douaniers à bord du navire. Au moment du vol la patrouille se tenait sur le chemin du dock, à vingt-trois yards seulement du navire, et la moindre alarme ne lui a pas été donnée. La police de Black Rock, village situé entre Passage et Cork a vu deux canots remontant la rivière et contenant plusieurs personnes qu'elle a reconnues pour des habitants de Cork. Mais à ce moment elle ne connaissait pas encore l'histoire du vol.

Or à destination de New York.

Londres, 13 août.—Le steamer *Gellert*, parti mercredi de Hambourg, a emporté la somme de £275,000 en espèces pour New York.

Le *Standard* dit ce matin dans son article financier que les steamers partant du Havre cette semaine emporteront la somme de £320,000 en espèces.

Or à destination de Montréal.

Londres, 13 août.—On lit dans le *Daily News*: "La somme de £50,000 a été retirée hier de la Banque d'Angleterre pour être expédiée à Montréal."

Monténégrins et Albanais.

Constantinople, 13 août—Le conseil national de la Ligue albanaise a décidé de se soustraire à la domination musulmane. Les délégués représentant la population albanaise et musulmane de Kazas, Prisrend, Spuz, Bynoora, Scopia, Chalkandellen et Prestitza, avec tout le vilayet de Kossovo, tout le pachalic de Novi-Bazar et toutes les villes de l'Albanie centrale, se sont déclarés pour l'indépendance complète. Il y a eu trois voix dissidentes—celles des délégués d'Ochrida, de Monastir, de Scutari. Ceux-là étaient d'avis de réserver un degré modifié d'autorité à la Porte. La révolte des Albanais est si complète que les villes de l'Albanie centrale ont refusé de prendre part au mouvement contre la Grèce.

La Porte a beaucoup de peine à régler la question monténégrine par suite de l'entêtement du sultan qui, sous la mauvaise influence de Saïd Pacha, refuse de céder Dulcigno au Montenegro.

Bulgarie et Macédoine.

Saint-Pétersbourg, 13 août.—Le Novoe Vremya publie une adresse des Bulgares macédoniens au prince de Bulgarie exprimant le désir d'être réunis à la Bulgarie. Le prince a fait une réponse favorable.

Accourez à l'**Etoile Rouge** vous y dépensez moins qu'ailleurs, tout en achetant des articles de première qualité.

Les journaux mexicains et la compagnie des vapeurs Alexandre et fils.—Depuis quelque temps les journaux mexicains, sans se soucier des intérêts commerciaux de leur pays, s'acharnent à vouloir démontrer que le ministre de la guerre a eu grand tort de signer le dernier contrat avec la Compagnie Alexandre, contrat qui a pour but d'augmenter le nombre des voyages et par conséquent d'étendre les opérations commerciales. Lors de son dernier voyage au Mexique, avec le général Grant, Monsieur Alexandre fût sollicité d'établir un nouveau service hebdomadaire entre New York, la Nouvelle-Orléans et les ports mexicains, par la majorité des commerçants des ports du Yucatan et Progreso, qui lui adressèrent une pétition signée par toutes les notabilités du commerce de ces ports. Le contrat fût signé par le gouvernement mexicain, et nous nous étonnons fort que les journaux du pays, au lieu d'approuver une semblable mesure, qui ne peut que resserrer les liens qui unissent les deux républiques, essaient, au contraire, de démontrer que le gouvernement a eu tort de signer un pareil contrat ; est-ce parce que ce contrat a été approuvé par leur Président Porfirio Diaz ? Peut-être.

(*Correspondance américaine.*)

Pouvoir des nerfs.—Peu de gens souffrent autant de l'épuisement nerveux que les éditeurs de journaux. Le soin et le souci de publier un bon journal éprouvent rudement la santé et les lecteurs ignorent combien de force vitale un seul item coûte à celui qui l'écrit. Les éditeurs sont forcés souvent d'avoir recours à la boisson pour stimuler leurs facultés épuisées, mais à présent ils se servent du "safe nervine" de Warner qui supplée à tout. Cette précieuse préparation agit comme calmant, rendant le repos aux nerfs et procurant le sommeil avec tout le rafraîchissement qui en est la conséquence.

Journaux et Revues.

Les journaux continuent à apprécier les élections de dimanche dernier. C'est une vraie aubaine par le temps qui court, où la politique chôme en l'absence des Chambres. Nous allons faire comme eux, sauf à chercher les aperçus nouveaux.

La *Paix* énumère d'abord les pertes éprouvées par le centre gauche, nuance Dufaure.

Le second fait à noter et qui ressort des deux observations précédentes, c'est que les candidats républicains auxquels le corps électoral a prouvé sa confiance en les élisant appartiennent, pour le plus grand nombre, aux fractions de l'opinion représentées à la Chambre par les groupes qui ont constitué le ministère actuel. D'où une nouvelle confirmation du parfait accord qui existe entre le gouvernement et le pays.

Si nous parcourons la liste, et elle est longue, des candidats réactionnaires qui ont été battus dimanche, nous remarquons tout d'abord que le parti le plus éprouvé est incontestablement le parti bonapartiste. Les électeurs d'Ajaccio ont même poussé l'irrévérence jusqu'à préférer un simple républicain, M. Péraldi, au prince Jérôme "l'empereur" de l'*Ordre* ou le père de l'empereur de M. Jules Amigues, comme on voudra.

Dérision du sort! le chef actuel de la quatrième dynastie n'a rallié, dans la ville, berceau des Bonaparte, que 819 voix!

Ajoutons, comme dernière observation, que les républicains ont obtenu la majorité dans les départements où les décrets du 29 mars ont été exécutés.

La *République française* apprécie longuement les résultats obtenus. Elle y trouve la preuve de la décision et de la sûreté de vues de la démocratie française :

La démocratie républicaine tenait à pénétrer dans les conseils départementaux, afin de prendre en main la direction de ses affaires. Elle veut travailler efficacement; elle commence par s'en donner les moyens. C'est pourquoi elle se dit avec raison que les prôneurs de réformes prématurées doivent être renvoyés à leurs prédications, et préfère les hommes de bonne volonté, résolus à travailler avec des instruments même médiocres.

Elle a véritablement adopté ce que l'on pourrait appeler la politique du gagne-petit. Elle ne dédaigne aucun succès, ne repousse aucun avantage. Les sièges dans les conseils d'arrondissement ont été aussi disputés que les sièges dans les conseils généraux. La démocratie s'installe aux affaires. Elle n'est pressée que de s'en assurer la possession et la direction. La patience calculée, l'effort continu, lui ont réussi.

Notre confrère pense, comme nous, qu'étant donnés, les résultats acquis, les électeurs n'ont aucun motif de se départir de leur attitude persistante et modérée.

La question d'Orient, qui semble plus énigmatique que jamais, préoccupe vivement la presse. Le *Journal des Débats*, après avoir déploré tout le bruit qui s'est fait dans les derniers temps, ajoute :

On dirait que toutes les questions qui nous occupent aujourd'hui ont surgi tout à coup de dessous terre, et qu'avant que la Conférence de Berlin eût décidé que la Grèce aurait telle frontière, ni la question grecque, ni la question monténégrine, ni les autres n'avaient existé. Il a suffi que l'Europe manifestât énergiquement le désir formel de voir les clauses du traité exécutées pour que des frayeurs à notre avis exagérées, se soient manifestées de toutes parts.

Ces complications existaient, et elles marchent fatalement vers leur solution. Combien aurait-on voulu que le Monte negro attendît pour qu'il fut mis en possession des territoires qui lui ont été assignés, ou comment peut-on espérer que la Grèce, à qui l'Europe vient de donner une nouvelle frontière, n'aspire pas, par tous les moyens, à s'en emparer? Une conflagration est donc imminente entre la Porte et les Etats voisins; elle paraît inévitable, mais elle restera circonscrite à la presqu'île des Balkans, de même que la révolte de l'Herzégovine en 1876 et les événements de Bulgarie en 1877.

Le *Voltaire*, dans un entrefilet à apparence officieuse, revient sur la mission militaire en Grèce. C'est à ce point de vue que nous croyons devoir le reproduire :

Les nouvelles données par certains de nos confrères, au sujet de la mission militaire en Grèce, sont si contradictoires qu'il nous paraît indispensable de rétablir la vérité sur l'état actuel de cette question.

Le gouvernement hellénique sollicitait depuis quelque temps du notre l'envoi d'officiers aptes à l'aider dans la réorganisation de ses forces nationales.

Après d'assez longues négociations, cette demande fut agréée par notre gouvernement et le général Thomassin fut désigné pour former cette mission et en prendre la direction.

Aussitôt un grand nombre d'officiers firent les démarches nécessaires pour être attachés à la mission et le bruit se répandit que nous envoyions en Grèce une soixantaine d'officiers destinés à prendre le commandement des diverses fractions organiques de l'armée de ce royaume.

Ce bruit coïncida avec certaines informations, telles que le refus de la Porte de se soumettre aux décisions de la conférence de Berlin et la mobilisation de l'armée grecque. Le tout causa une agitation qui ne se serait pas produite si l'on avait un peu plus réfléchi avant de critiquer.

La mission n'était donc pas encore constituée au moment où l'on annonçait qu'elle contenait soixante officiers et qu'elle allait partir.

Il n'y a pas eu par conséquent ni à en ajourner le départ, ni à décider qu'elle ne quitterait pas la France.

Les six officiers désignés pour en faire partie se livrent en ce moment aux études préliminaires qu'exigent les attributions nouvelles qui vont leur être confiées.

Quant à la mission, elle n'a qu'un caractère absolument et exclusivement technique. Le travail de réorganisation militaire ne pouvant et ne devant commencer en Grèce que vers l'automne, c'est à cette époque qu'elles se rendra dans ce pays. Il est bien évident, d'ailleurs, qu'elle ne partirait pas si le royaume hellénique et l'empire ottoman se trouvaient alors en état d'hostilités ouvertes.

Telle est l'exacte vérité sur cette affaire, à laquelle on a prêté une importance politique qu'elle n'a jamais eue et autour de laquelle on a fait, à notre avis, beaucoup trop de bruit.

Il faut ajouter que la presque unanimité de nos confrères sont pour la politique de neutralité absolue. Leur opinion semble résumée dans ces quelques lignes du *Temps* :

Nous ne contestons pas à l'Angleterre le droit d'intervenir en Turquie pour satisfaire les idées religieuses de M. Gladstone et sa passion pour les fils d'Homère. Nous ne pouvons empêcher certaines puissances, plus rapprochées que nous du Danube, de rouvrir prématurément la question orientale avec tous ses dangers. Mais nous entendons rester à l'écart de tout ce qui pourrait amener de telles complications. La France est sortie du congrès de Berlin les mains vides ; c'est bien le moins qu'elle ait aussi les mains vides et qu'elle puisse consacrer toutes ses forces à son propre relèvement. Voilà une politique claire, simple, si nécessaire et si naturelle que la presse de tous les partis se trouve toujours d'accord pour la soutenir, et qu'un ministre qui l'oublierait risquerait d'être renversé non par la peur, mais par le sentiment raisonné de la nation.

A propos de la rue de la Clef, le *Journal des Débats* raconte un intéressant épisode :

Un jour du mois de mars 1796, une voiture, un coupé jaune d'assez médiocre tournure s'arrêta à la porte du numéro 9.

Un petit homme pâle, maigre, à longs cheveux noirs flottants, descendit de voiture et se fit annoncer en ces termes au chef de l'institution chez lequel il se présenta :

"Je suis le général Bonaparte, je cherche dans tout Paris une maison d'éducation où je puisse placer un des miens. Voici ce dont il s'agit : J'ai un frère dont l'éducation s'est malheureusement ressentie des temps où nous vivons; il est âgé de douze ans; je viens de vous demander d'en faire un homme. Je suis nommé général en chef de l'armée d'Italie, et si pendant mon absence vous voulez bien m'adresser, chaque décade, le bulletin des progrès de mon frère, quel que occupé que je sois, je trouverai toujours le temps de vous répondre."

Le chef d'institution ouvrit de grands yeux et, après quelques paroles, consentit à recevoir le plus jeune frère du général Bonaparte.

Quelques jours après, Bonaparte, accompagné de Joséphine Tascher de la Pagerie qu'il venait d'épouser, et de son frère aîné Joseph, amena à l'institution de la rue de la Clef le jeune Jérôme.

Pendant son absence, il laissa à Barras, un des membres du Directoire, le soin de surveiller l'éducation de son frère. Il aurait pu choisir un meilleur guide.

Barras faisait souvent sortir Jérôme et le gardait plusieurs jours au Luxembourg. Le jeune homme ne voyait et n'apprenait là rien de bien moral; tout au contraire, il n'était témoin que d'actions passablement scandaleuses, et il rentrait à l'institution, fatigué d'amusements et l'imagination tout occupée des plaisirs auxquels il avait pris part. Les études du futur roi de Westphalie allaient donc fort mal, et le chef de l'institution écrit vit à Barras la lettre suivante :

" Citoyen Directeur, quand le général Bonaparte m'a confié l'éducation de son jeune frère, il a voulu que j'en fisse un homme instruit et capable. Or, je dois vous dire que rien n'est plus contraire à ce but que la fréquentation de vos aides de camp. Veuillez donc me laisser entièrement maître de l'éducation du jeune Jérôme ou bien le retirer de chez moi.

" Salut et fraternité.

S.

Barras retira Jérôme de cette institution.

C'était en 1799. Bonaparte revenant d'Egypte apprit avec étonnement que son frère avait été placé dans une institution de Saint-Germain-en-Laye.

C'est vers cette époque que le jeune frère de Bonaparte entra dans la marine.

L'Inde, un embarras pour l'Angleterre.—On lit dans le *Times* :

C'est pour l'Inde que nous avons entrepris cette expédition lointaine de l'Afghanistan, qui nous a tant coûté et qui nous a rendus incapables de mettre toutes nos forces à une autre tâche. Nous pouvons le dire en vérité : quoi qu'il arrive dans l'ancien monde, c'est à l'Inde que nous songeons tout d'abord.

Si la Russie fait un mouvement soit en Asie, soit en Europe, nous nous imaginons aussitôt que l'Inde est son objectif. Si l'Angleterre a donc annexé l'Inde, il n'en est pas moins vrai de dire que celle-ci s'est emparée de nous. Et, en retour, quels avantages nous offre-t-elle ? Ce que nous donnons est assez visible, non moins que les sacrifices que cela nous coûte.

Le temps est venu de faire l'inventaire de notre position dans l'Inde, et de voir si elle mérite réellement tant de sacrifices. Si nous comptons tout ce que nous avons donné et tout ce que nous étions prêt à donner, toute l'attention que nous lui avons consacrée et toutes les inquiétudes dont nous sommes tourmentés, la liste serait longue. Nous ne doutons pas que l'Inde ne vaille la peine qu'on la garde.

Nous pensons seulement qu'il faut changer de conduite vis-à-vis d'elle. Les ressources de l'Inde, convenablement mises en œuvre, devraient lui suffire plus que cela n'a été le cas jusqu'ici. Nous devons certainement lui fournir quelques secours, mais moins doit suffire. L'Inde est une partie considérable de notre empire; mais elle n'est le tout ni la partie la plus importante, quoique certes elle soit la plus exigeante.

—C'est ce moment psychologique étonnant que choisit Victor Hugo pour prononcer, à la distribution des prix de la Société pour l'instruction élémentaire, le discours que publie la *France*.

Le poëte commence par nous prévenir qu'il ne fera entendre que "des paroles de conciliation." Ecoutons-le.

Nous sommes ennemis du massacre qui est dans la guerre, de l'échafaud qui est dans la pénalité, de l'enfer qui est dans le dogme; mais notre haine ne va pas jusqu'aux hommes; nous plaignons le soldat, nous plaignons le juge, nous plaignons le prêtre. Grâce au glorieux drapeau du 14 juillet, le soldat est désormais hors de notre inquiétude, car il est réservé aux seules guerres nationales ; on ne ment pas au drapeau. Notre pitié reste sur le prêtre et sur le juge ; à ceux qui nous offrent la guerre, nous offrons la paix. Ils veulent obscurcir notre âme, nous voulons éclairer la leur. Toute notre revanche, c'est la lumière.

Il n'y a qu'un homme à plaindre ici, c'est Victor Hugo. Est-il possible qu'un homme de ce génie, l'auteur de tant d'œuvres qui nous apprit à croire et à aimer, ne s'aperçoive pas que ses paroles sont juste le contraire de la conciliation, sont la provocation la plus dangereuse à la vengeance et à la haine ! Il n'y a pas deux manières de les comprendre : elles signifient que le prêtre est un infâme menteur, dont l'unique tâche est d'abrutir le peuple. Quant au soldat il devient un assassin, si jamais il est appelé à maintenir l'ordre. Que Victor Hugo soit incapable de toucher à un cheveu du prêtre ou du soldat, ce n'est pas douteux. Mais la foule qui le lit, et qu'il passionne.

[*Figaro.*]

REVUE COMMERCIALE
—ET—
FINANCIÈRE ANNUELLE.

Nous publierons dans notre numéro du MERCREDI, 1er septembre, la revue des marchés de la Nouvelle-Orléans pendant l'année commerciale 1879-80 qui doit clôre le 31 août. Nous nous efforcerons de présenter à nos lecteurs une revue aussi complète que possible. A ce numéro, il y aura un supplément qui nous mettra à même de publier divers articles politiques, commerciaux, financiers et autres d'un intérêt attachant au point de vue de l'actualité. La parfaite salubrité de la ville nous donne lieu d'espérer que la saison des affaires ne sera pas tardive comme elle l'a été dans le passé; et c'est pour les négociants dont la publicité des journaux est nécessaire à l'extension des affaires, une précieuse occasion de mettre à profit les avantages qu'offre ce numéro du 1er septembre, plus répandu en ville, dans les campagnes et dans les Etats voisins, qu'aucun autre numéro de l'année.

Nous prions ceux de nos patrons qui ont des annonces à faire insérer dans ce numéro ou qui désirent un certain nombre d'exemplaires de ce dernier, de nous faire part de leurs désirs le plus tôt qu'il leur sera possible afin que nous soyons en mesure de les satisfaire.

Nous pouvons annoncer avec certitude que le tirage de ce numéro sera exceptionnellement fort, c'est dire, croyons-nous, que les annonces qu'il renfermera recevront une grande publicité.

Il est encore arrivé par le steamship New Orleans une grande quantité de souliers en tous genres et à tous prix, tous consignés à l'**Etoile Rouge.**

La société qui a existé jusqu'ici, entre les soussignés, sous la raison de J. B. SOLARI & SONS, est dissoute, aujourd'hui, d'un consentement mutuel, M. John B. Solari ayant vendu son intérêt à ses deux associés et s'étant retiré de la maison.

J. B. SOLARI,
ANGELO M. SOLARI,
JOSEPH SOLARI.

Les soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de A. M. et J. SOLARI, et continueront, à l'ancien local, à l'encoignure des rues Royale et Douane, le commerce de comestibles de l'ancienne maison, dont ils assument tout le passif.

ANGELO M. SOLARI,
JOSEPH SOLARI.

En me retirant des affaires, je remercie le public du patronage libéral dont il a constamment honoré l'ancienne maison de J. B. SOLARI & SONS, et j'espère qu'il le continuera à mes fils et successeurs, MM. A. M. et J. Solari.
18 août—1m PP J. B. SOLARI.

AVIS.

La personne qui aurait trouvé, rue Claiborne ou rue du Canal, un CORSAGE DE ROBE est priée de le déposer au bureau de l'ABEILLE.
18 août—2f.

A Louer.

La MAISON à deux étages située au No 97½ de la rue Quartier, entre celles Bourbon et Dauphine. Pour plus amples informations s'adresser aux No 94 de la rue de l'Esplanade ou au No 73 de la rue de Chartres.
18 août—PP.

Décédé lundi soir 16 août 1880, à Brown's Wells, Mississippi, L'HON ONEZIME DEBOUCHEL, à l'âge de 33 ans. Les amis et les connaissances des familles Debouchel et Creek, la milice et l'Etat major du Gouverneur, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce soir. Le convoi partira, à cinq heures, de la rue Claiborne Nord, No 482 où le corps est exposé.

Décédée hier à 2:45 de l'après midi, à l'âge de 30 ans et 6 jours, Dame C. M. SCHNEIDAU, née CLAIRE GRAPIN. Les amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1/2 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence rue Esplanade No 172, entre Tremé et St Claude.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de St. Antoine de Padoue, coin des rues Remparts et Conti, VENDREDI prochain, 20 août, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feue BERTHE RUTY, épouse de C. W. SAVINI. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.
De la part de sa mère et de son époux.
18août—2f

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR Mme M. S. FARNET,
275 rue Dauphine.

La prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable.
18août—3m

Importation directe de Cigares de la Havane et de Feuilles de Tabac.

Un vaste assortiment de cigares de la Havane d'importation récente, comprenant les marques les plus choisies telles que La Escepcion, Partagas et Majagua aussi une grande quantité de feuilles filers de la Havane en entrepôt ou droits payés à vendre par

L. FAGET,
Successeur de F. MASICOT,
150 RUE DE LA COMMUNE.
15 août—1m DMerV

LA
CONFIANCE,
de PARIS, France.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

Total de l'actif de la Compagnie au 31 décembre 1879.
Fcs. 39 478 311 10 $7,895,002 22

—Branches aux Etats-Unis— Actif aux Etats-Unis avec les accumulations depuis le 1er Janvier 1880.
En Bonds 4 0|0 plus de - - - $600,000 00

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans.

CONDITIONS LIBÉRALES.

Nous émettons des Polices sur propriétés à des conditions extrêmement avantageuses.

Polices pour 3 ou 5 ans, pour la prime de 2 ou 3 ans.

DÉPARTEMENT DU SUD.

COLOMB, RAIMONDY & CO.,
Agents généraux
120 rue Commune.
(Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane.)
10 août—15f.

L. O. DESFORGES, Nlle Orléans. / HY J. MONTAGNET, Nlle Orléans. / Jos. S. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY,
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Plantations, Familles approvisionnées aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.
N. B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—3m

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.
15août—2m

AMEDÉE COUTURIE,
39 - - - rue Decatur - - - 39
En débarquement du navire FLORA de Bordeaux et str ROBINIA, de Liverpool.
40 Barriques vin rouge F. F.
200 Caisses Cerises à l'eau-de-vie,
125 .. Fruits à l'eau-de-vie assortis,
50 .. Vieux Cognac, "Fine Champagne",
5 Futs Cognac "Saml Richard" 1805,
15 .. Genièvre de Hollande, "Steamboat",
30 .. Sherry "Gordon".
A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, 39 rue Decatur.
15 août—3f

FÉBRIFUGE INDIEN
Du Dr CHARLES DELÉRY,

REMÈDE préventif et curatif sûr, dans toutes les Fièvres paludéennes. Dans les cas les plus graves de Fièvres Rémittentes, Intermittentes accompagnées de frissons. Il agit comme un charme, surtout dans le cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace.
Ce Bitter agit en outre comme tonique et apéritif puissant.
Dépôt général, en ville, MM. PAUL GELPI & BRO. 37 rue Décatur, et se trouve en vente dans les principales pharmacies, FINLAY & CO. 35 rue Magasin, L. L. LYONS, 44 rue du Camp, A. CARRUCHE, 89 rue de Chartres, F. FREDERICKSON, 139 rue du Canal.
C. DELÉRY, Propriétaire,
15 août—1m Baie St Louis, Miss.

On demande

A louer dans la partie inférieure du 2nd ou partie supérieure du 3me District, une résidence avec au moins huit appartements dans la bâtisse principale, d'un loyer n'excédant pas quarante piastres par mois.
Locataire responsable et loyer payé d'avance si on l'exige.
Adresser description de la propriété à la Poste, Boîte No 1449. 15août—7f

CHAMPAGNE !
Vins de qualité supérieure de la maison **Bouché fils & Co.,** A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale,
En bouteilles, 1/2 bouteilles, 1/4 boutailles.
A vendre par **E. J. HART & CO.,** Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins ou **Hauterive**—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.
EAU DE FRIEDRICHSHALL
(Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens
E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
8 avril—1an, D, Mer, V

Académie des Saints-Anges
Sous la direction des Sœurs Marianites de Sainte-Croix
A LA NLLE ORLÉANS.
Encoignure des rues Remparts et Congrès, 3me District.

CONDITIONS :
Pour les élèves nouvellement admises, le premier terme se règle du jour de leur entrée.
Le prix principal de la pension et de l'instruction en français et en anglais, est par trimestre de $54 00. Celui de la demi-pension de $27 00. Les frais d'entrée à verser pour la première année seulement, sont pour la pension de $10 00.
Les frais accessoires se règlent comme il suit par trimestre

Blanchissage	$ 9 00
Bains pendant l'été	2 00
Fournitures de bureau	1 50
Langue allemande	12 00
Musique vocale	9 00
Piano leçons et instrument	24 00
Tapisserie et broderie	3 00
Dessin	12 00
Peinture	15 00
Fleurs artificielles	12 00
Pension et blanchissage pendant les vacances	48 00

12 août—1m.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau du préposé à l'enregistrement, Paroisse d'Orléans.

AFIN d'épargner tout délai ou embarras aux personnes de naissance étrangère désirant se faire enregistrer, elles sont priées de se munir de leurs certificats de naturalisation, comme la clause 32 de l'acte No 123 de la session de 1880 exige qu'il soit ainsi fait.
CHARLES CAVANAC,
Préposé à l'enregistrement, paroisse d'Orléans.
11 août au 1er sept.

1000
DOUZAINES SOULIERS,
Consignés et pour être vendus aux prix suivants :

Bottes claquées	à	$1.00 la paire
Pantoufles à talons	à	50 ..
.. prunelle	à	35 ..
.. coutil	à	20 ..
Escarpins	à	65 ..
..	à	75 ..
Pic-Nic Slippers	à	75 ..
Souliers bas un strap	à	85 ..
Bottines prunelle souples	à	1 00 ..
Brodequins claqués	à	75 ..
Bottines pour garçons	à	1 00 ..
Brodequins	à	90 ..
Pantoufles en couleur, pour hommes	à	45 ..
Pantoufles en peau, pour hommes	à	65 ..
Bottes à strap	à	1.50 ..
.. claquées	à	1.25 ..
Brodequins claqués. Fillette	à	75 ..
.. en peau	à	1.00 ..

100 douzaines
Bottes boutonnées, pour dames, à $1,50.
Cet article bien confectionné et chaussant à la perfection est une affaire exceptionnelle.

Souliers pour enfants.
Même consignation :

Bottes bleues	à	50 cts la paire
.. noires	à	40 ..
Pantoufles noires	à	25 ..
Bottes à talon. Chevreau	à	$1 00 ..
.. bronzées, pour bébés	à	50 ..

Et quantité d'autres lots.

Ne tardez pas de vous rendre à
L'Etoile Rouge,
si vous voulez avoir le choix facile.

Grande Vente de Malles!
Grande Vente de Malles !

Clôture de plusieurs factures d'articles de voyage, tels que

Malles de toutes grandeurs à un bon marché extraordinaire.

Valises de toutes grandeurs, marquées aux prix de gros.

Le public voyageur ne doit pas manquer de s'approvisionner à

L'Etoile Rouge.

CHAUSSURES FINES!
CHAUSSURES FINES!
Pour dames, demoiselles et enfants.

On expédie des catalogues sur demande. Escompte libéral aux collèges et aux établissements ecclésiastiques, ainsi qu'à toutes les institutions de charité.

ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE DE
L'Etoile Rouge,
COIN CANAL ET BARONNE,
Nouvelle-Orléans, Lne.
28 juil—

CHARBON.
CHAS. GAULON Office 120 Passage de la Bourse. Dépôt encoignure Chartres et Champs Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré
Aux familles, à .... 45c par baril.
Aux manufactures, à .... 42 1/2c ..
3août—

Aux Patrons de Chemin de Fer.

Il est naturel que les personnes qui veulent faire une course au Nord, dans l'Est ou l'Ouest profitent de la grande réduction faite dans le prix du voyage. Afin d'obtenir le plus bas prix possible, il sera de leur intérêt, avant d'acheter des billets, de se rendre au bureau de A. D. Sheldon, rue du Camp, 22, qui est prêt à démontrer que tout taux publié jusqu'ici ou qui sera publié par la suite par toute ligne partant de cette ville pourra être et sera escompté largement.

S. E. CAREY, Agent-général de billets.
Nlle-Orléans 30 juillet 1880. 31juil—

CHAMPAGNE
DELMONICO.
En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims,
M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nor
M. A. NADAL,
43 Decatur St, New Orleans.
Agent pour les Etats du Sud
28 juin—6mMeVD

Succursale du
BIRD CAGE,
AU FORT ESPAGNOL.

UNE succursale du BIRD CAGE de RAMELLI a été ouverte le 1er Mai 1880 et restera ainsi comme un établissement permanent du Fort Espagnol. Les meilleurs vins et liqueurs seront servis aux habitués de la succursale comme à ceux de la maison principale, au coin des rues St Charles et Gravier. 23juillet—1m

Grand Concert Promenade
PAR
L'orchestre du Fort Espagnol,
MARDI SOIR 17 août 1880.

PREMIERE PARTIE.
1. March Metropolitan .... Mignard
2. Overture Lutspeil .... Keler Bela
3. Selection Grand Duchess .... Offenbach
4. Waltz, Goldatenelse .... Gulma

DEUXIEME PARTIE
5. Overture, Freichutz .... C. M. V. Weber
6. Grand Select on Trovatore .... Verdi
7. Boccacio March .... Gippe
8. Grand Selection, Favorite .... Donezetti

TROISIEME PARTIE
9. Waltz, Fusionen .... Strauss
10. Aria, Lucie de Lammermoore .... Donesetti
11. Hunting Quadrille .... Hoffman
12. Galop Good Night .... Lanner

Les trains partent du coin des rues Canal et Bassin toutes les vingt minutes.
En cas de mauvais temps le concert aura lieu dans la salle du grand pavillon. 17 août—PP

AVIS.

Etat de la Louisiane,
Bureau du Préposé à l'Enregistrement,
Paroisse d'Orléans,
Nlle-Orléans, 29 juillet 1880.

Aux Electeurs de la Paroisse d'Orléans.

Le bureau du préposé à l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans sera ouvert dans la SALLE ST PATRICK tous les jours les dimanches et les jours fériés légaux exceptés, à partir du LUNDI, 2 août 1880, du matin, neuf heures, au soir, trois heures.
En conformité avec l'acte No 123 de l'Assemblée Générale de 1880 ordonnant un enregistrement nouveau et complet dans la paroisse toutes les personnes qui ont droit à l'enregistrement doivent se procurer un nouveau certificat qui leur permette de prendre part aux prochaines élections - tous les anciens certificats sont nuls et non avenus.
CHAS. CAVANAC,
Préposé à l'Enregistrement, Paroisse d'Orléans.
30 juil—1m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Grande Reduction de Prix.
LE MUSÉE DES FAMILLES, volumes 20s à 45s. Chaque volume relié $3 00 réduit à $2 00.
LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.
HENRI MARTIN, Histoire de France Populaire, 5 volumes, reliure marocain. Chaque volume se vend séparément, $4.00.
DRIOUX, Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. Un splendide volume de 1000 pages magnifiquement illustré, belle reliure $10 00 réduit à $7 00.
Histoire populaire Contemporaine de France, 4 volumes belle reliure, $12.00 réduit à $8.
GUIZOT—HISTOIRE DE FRANCE racontée à mes petits enfants, 5 volumes, splendide reliure gravures par A. de Neuville, $50 00 réduit à $40.
L'ILLUSTRATION 2e semestre 1870, 2e semestre 1871, 2 volumes brochés (Guerre Franco-Allemande et Commune de Paris) $12 00 réduit à $6.
NOTA—Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.
Nous offrons également un immense STOCK de PAPIERS PEINTS aux prix les plus réduits.
Cabinet de lecture composé de 3500 volumes. Abonnement payable d'avance, 75 cts par mois.
Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, genre français une spécialité, à des prix défiant toute concurrence. 27 juin—

Réduction de Prix.

POUR répondre à la pénurie générale, suite de la léthargie des affaires, j'ai l'honneur d'annoncer que, à partir de ce jour, je réduis considérablement le prix de ma **Mokaine**—si avantageusement connue pour la guérison de nombre de maladies. Les désordres de l'estomac et des intestins ainsi que les affections qui en dérivent, résistent rarement à l'emploi quel que peu prolongé de la **Mokaine.** Cette liqueur est en plus un **préservatif puissant** des différentes fièvres de la saison chaude lesquelles ne sont dues, en définitive qu'à l'absorption d'animalcules plus ou moins microscopiques.
Dr TESTUT,
6 juil—1 an. 91 rue Toulouse.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après (l'ancienne formé) angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMerV

Dr. HENRI SAUVÉ,
Autrefois de la Nlle-Orleans,
Maintenant domicilié aux Hot Springs des Arkansas.
30 juin—3 mois

Avis Spécial.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et clients que, par suite d'arrangements pris avec la maison A. LAMBERT & CIE, à partir du 15 courant, on le trouvera au landing de ces messieurs, sur la levée, au pied de la rue du Quartier. Les ordres qui lui ont été confiés, soit à lui, personnellement,—ou à ses solliciteurs, seront exécutés avec promptitude—par la maison. Les ordres qui seront laissés à son ancien bureau No 134 Carondelet, ou à celui de A. L. & CIE., recevront toute son attention.
B. W. HEBRARD.
3 août—

B. TREMOULET,
7......RUE DECATUR......7
Vis-à-vis de la Poste.

SPÉCIALITÉ.
VINS DU MÉDOC
—ET DE—
SAUTERNES.
Le plus joli Choix sur place, depuis le BON ORDINAIRE JUSQU'AU
Vins de Grands Crûs Classés.
Fûts et Caisses d'Origine.
—AUSSI—
Vins d'Espagne, Champagnes, Madère, Sherry, Porto, Bourgognes, Cognacs, Whiskies, Rhums, Liqueurs de toutes sortes, Bitters, Vermouth, Absinthe, Kirsch, Etc.

HUILE D'OLIVE CHOIX.
Vinaigre de Vin Blanc, Petits Pois, Champignons, Sardines, Cerises et Fruits à l'Eau-de-vie.

VINS DE CALIFORNIE.
Attention toute particulière donnée à la CLIENTÈLE DE FAMILLE.
ETABLISSEMENT DE DETAIL, RUE DECATUR, No 7.
Marchandises d'importation livrées directement de la Douane. 20juin—

BOUCHONS
S. PABLO,
49 rue Decatur, entre Bienville et Douane.
Agent pour W. ARMSTRONG BROS & CO, Pittsburg, Pa, manufacturiers.
Un très grand assortiment toujours en mains, à vendre aux prix de fabrique. Il sollicite les ordres. Toutes les marchandises seront livrées aux parties, de la fabrique sans frais de frêt et de charroie. 21 juil—1m

Grands Concerts
EN PLEIN AIR
TOUS LES SOIRS
—AU—
JARDIN WEST END,
De 5 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir,
PAR LA CÉLÈBRE
BANDE MILITAIRE
—DU—
PROFESSEUR SPORER,
Comprenant Vingt-cinq des plus Grands Artistes du Pays, avec les
Magnifiques Lumières Electriques.
De bons sièges pour VINGT MILLE PERSONNES et une promenade sur l'Avenue Ombragée deux mille deux cents pieds de longueur.
Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet.
Souvenez-vous: Billets aller et retour seulement QUINZE CENTS:
15juin C. R. EVANS, Surintendant.

POUR LE WEST END.

A PARTIR de SAMEDI, 19 juin 1880, les trains partiront des rues Canal et Carondelet pour le

WEST END,

à 6:15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M., ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5 P. M., puis toutes les VINGT MINUTES.
Le dernier train de la ville, 10.15 P. M., dernier train de West End 11 P. M.
BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, SEULEMENT 15 CENTS.
Les trains partiront tous les quarts d'heure les dimanches dans l'après midi.
C. R. EVANS, Surintendant.
19 juin—

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Été.
IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai—

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 344 1/2 rue Poydras, coin Remparts
A vendre au détail
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

50 barriques Vin de B. P. Bordeaux	à	$1 00
Californie Zinfandel No 1		80
.. No 2		70
Claret		60
Vin blanc, Gutedel		1 00
Riesling		90
Hock		75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin Fruits au jus. à l'eau-de-vie, &c.
Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

NATTES, NATTES,
Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.

Achetez là où est le plus vaste fonds
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
17......RUE DE CHARTRES......17
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
STORES DE FENETRES,
Articles de Rideaux,
Articles de Tapisserie.
Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 17 AOUT.—CLASSE No 196
Tirage de 4 heures P. M.

1re.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.
54	53	43	10	74	20	28	72	70	41	7	60	37

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
Témoignage, nous apposons notre signature Ce 17 août 1880—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN
LOUIS H. PILIÉ
Commissaires.
Les plans de nos tirages, journaliers, peuvent être vus en tous temps, à nos bureaux.

W. FRANTZ. H. OPITZ
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans,
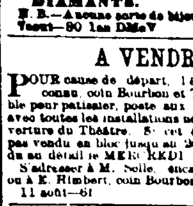
BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7sept—90 1an DMeV

A VENDRE.

POUR cause de départ, l'établissement bien connu, coin Bourbon et Toulouse, convenable pour patissier, poste aux huîtres, bar-room, avec toutes les installations nécessaires pour l'ouverture du Théâtre. Si cet établissement n'est pas vendu en bloc jusqu'au 20, le tout sera vendu au détail le MERCREDI 25.
S'adresser à M. Solle, encanteur, rue Royale ou à E. Himbert, coin Bourbon et Toulouse.
11 août—6t

A Louer.

La BELLE BATISSE, rue Royale No 13 et 15, actuellement occupée par le Restaurant Cosmopolitain, possession 1er octobre 1880
S'adresser chez J. B. SOLARI & SONS,
6 août—1mois—PP Coin Royale et Douane,

A Louer.

La BOULANGERIE ET USTENSILES DU VIEUX BASSIN, située à l'encoignure des rues St. Claude et St. Pierre en face de la Place d'Armes, à des conditions libérales. Le tout en bon état.
Pour les conditions, s'adresser à M. N. Frechou, No 439 rue Dumaine. 6 oût—

A LOUER.

La MAISON No 32 rue St Philippe, coin Chartres, s'adresser rue Bourbon No 114, près Toulouse. 17 juin

A Louer.

La BELLE RESIDENCE en bon état No 61 rue Royale, entre Conti et Bienville.
LA JOLIE RESIDENCE DE FAMILLE bâtie sur 6 terrains, encoignure Camp et Berdeaux, 6me District.
S'adresser à FLAVIUS LEBESQUE,
97 Exchange Alley,
1août..1m Entre Conti et Bienville.

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
84......Rue des Français......84
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
30 fév—1 an. mer jeu dim.